

**MAIRIE
LE POËT-LAVAL**

Drôme



☎ : 04.75.46.44.12

e-mail : mairie.poet.laval@wanadoo.fr

Ancienne commanderie de Malte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de Le Poët-Laval, légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice MAGNAN, le Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :14

Nombre de Conseillers présents : 10

Étaient présents : Mesdames Elisabeth BOURSE, Geneviève ROBLES, Francette CHAPUS, Anne DEGRAND-GUILLAUD, Sarah HALTER et Messieurs Patrice MAGNAN, Richard BOUQUET, Jérôme CUCHE, Patrick CHASSEPOT, Jean-Marc LE DOUCE

Étaient absents : Madame Béatrice PLAZA et Messieurs Rémy PELLEGRIN, Kévin VALBON, Christophe HUGNET

Secrétaire de séance : Madame Sarah HALTER

Nombre de conseillers :

- en exercice : 14

- présents : 10

- votant : 10

N° 01/25 DÉLIBÉRATION ACTANT LES NOUVEAUX TARIFS ET LES DATES D'OUVERTURE DU CAMPING MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs communaux sont fixés par le Conseil municipal, conformément à l'article L2121-29 du CGCT qui précise que « le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Monsieur le Maire précise que la commission finance s'est réuni le lundi 27 janvier 2025 et propose les tarifs suivants :

TARIFS CAMPING

	Haute saison	Basse saison
Forfait 1 personne - emplacement + véhicule	12,00 €	9,50 €
Forfait 2 personnes - emplacement + 1 véhicule	16,50 €	12,50 €
Personne supplémentaire	4,50 €	3,00 €
Tarif réduit Forfait 1 personne - emplacement + véhicule	9,50 €	7,50 €
Tarif réduit Forfait 2 personnes - emplacement + véhicule	13,00 €	10,00 €
Tarif réduit personne supplémentaire	3,50 €	2,50 €
Enfant de moins de 18 ans	3,00 €	2,00 €
Electricité 6 ampères	4,50 €	4,50 €

**MAIRIE
LE POËT-LAVAL**

Drôme



☎ : 04.75.46.44.12

e-mail : mairie.poet.laval@wanadoo.fr

Ancienne commanderie de Malte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de Le Poët-Laval, légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice MAGNAN, le Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :14

Nombre de Conseillers présents : 10

Étaient présents : Mesdames Elisabeth BOURSE, Geneviève ROBLES, Francette CHAPUS, Anne DEGRAND-GUILLAUD, Sarah HALTER et Messieurs Patrice MAGNAN, Richard BOUQUET, Jérôme CUCHE, Patrick CHASSEPOT, Jean-Marc LE DOUCE

Étaient absents : Madame Béatrice PLAZA et Messieurs Rémy PELLEGRIN, Kévin VALBON, Christophe HUGNET

Secrétaire de séance : Madame Sarah HALTER

Nombre de conseillers :

- en exercice : 14

- présents : 10

- votant : 10

N° 02/25 DÉLIBÉRATION FIXANT LES DIFFÉRENTS TARIFS COMMUNAUX

TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES

(Voir tableau en annexe)

Les salles sont mises gratuitement à la disposition des institutions publiques (SIEA, Écoles de la commune, CCDB, Office du Tourisme de Dieulefit, Don de Sang,.....)

Pas de possibilité de location à la journée en week-end (samedi et dimanche)

Pour rappel les associations de la commune bénéficient de 2 week-end gratuits par an

Salle des fêtes :

Les associations locales ou extérieures qui proposent des activités payantes

- 20 euros l'heure

- 200 euros par an pour une occupation d'une heure par semaine

Salle du Picodon :

Les associations locales ou extérieures qui proposent des activités payantes

- 15 euros l'heure

- 150 euros par an pour une occupation d'une heure par semaine

TARIF LOCATION DE MATÉRIEL - Prix pour un week-end ou 2 jours

Tables pliantes	7,00 €
Chaises	1,00 €
Bancs	1,50 €

TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Concession d'une durée de 15 ans	150,00 €/m ²
Concession d'une durée de 30 ans	300,00 €/m ²
Case de colombarium d'une durée de 15 ans	350,00 €
Case de colombarium d'une durée de 30 ans	500,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- Valide les tarifs énoncés ci-dessus
- Les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} février 2025

Rendu exécutoire par le Président,
Compte tenu de la publication en date du 31 janvier 2025



SALLE DES FÊTES (ÉQUIPEMENT RURAL D'ANIMATION)

	HABITANTS DU POET-LAVAL		HABITANTS EXTERIEURS AU POET-LAVAL		ASSOCIATIONS EXTERIEURES AU POET-LAVAL	ASSOCIATIONS DU POET-LAVAL		PERSONNEL COMMUNAL	
	GRANDE SALLE	SALLE DE REUNION	GRANDE SALLE	SALLE DE REUNION		GRANDE SALLE (gratuit jusqu'à 2 journées d'occupation par an)	SALLE DE REUNION (gratuit jusqu'à 2 journées d'occupation par an)	GRANDE SALLE	SALLE DE REUNION
Week-end ou 2 jours	300 €	75 €	800 €	200 €	240 €	150 €	150 €	250 €	50,00 €
Journée en semaine	200 €	50 €	400 €	100 €	120 €	gratuit	gratuit	150 €	25 €
1/2 journée					90 €	40 € (en week-end)	40 € (en week-end)		
Caution ménage	200 €								
Caution matériel	700 €								

SALLE DE L'ANCIENNE GARE DU PICODON

	HABITANTS DU POET-LAVAL		HABITANTS EXTERIEURS AU POET-LAVAL		ASSOCIATIONS EXTERIEURES	ASSOCIATIONS DU POET-LAVAL		PERSONNEL COMMUNAL	
	200 €	150 €	400 €	300 €		180 €	100 €	gratuit	150 €
Week-end ou 2 jours					180 €	100 €			
Journée en semaine					120 €	gratuit	gratuit		
1/2 journée ou soirée					75 (5 heures)	40 €			
Caution ménage	200 €								
Caution matériel	700 €								



MAIRIE
LE POËT-LAVAL

Drôme

1808

☎ : 04.75.46.44.12

e-mail : mairie.poet.laval@wanadoo.fr

Ancienne commanderie de Malte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de Le Poët-Laval, légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice MAGNAN, le Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :14

Nombre de Conseillers présents : 10

Étaient présents : Mesdames Elisabeth BOURSE, Geneviève ROBLES, Francette CHAPUS, Anne DEGRAND-GUILLAUD, Sarah HALTER et Messieurs Patrice MAGNAN, Richard BOUQUET, Jérôme CUCHE, Patrick CHASSEPOT, Jean-Marc LE DOUCE

Étaient absents : Madame Béatrice PLAZA et Messieurs Rémy PELLEGRIN, Kévin VALBON, Christophe HUGNET

Secrétaire de séance : Madame Sarah HALTER

Nombre de conseillers :

- en exercice : 14
- présents : 10
- votant : 10

N° 03/25 DÉLIBÉRATION MODIFIANT LE TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Au cours de l'année, plusieurs changements sont intervenus et une mise à jour du tableau des emplois est nécessaire.

Filière animation :

- Création d'un emploi d'agent d'accueil d'animation pour le camping municipal pour 6 h 15 annualisées
- Modification du temps de travail pour le poste d'animateur du périscolaire. Les 14 h 58 correspondent à la période scolaire. Il faut donc modifier le poste pour 12 h 31 annualisées sur l'année complète

Filière médico-sociale :

- Changement des grades pour les emplois d'ATSEM, en agent d'animation.
- Augmentation du temps hebdomadaire pour l'emploi d'ATSEM GS



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de Le Poët-Laval, légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Patrice MAGNAN, le Maire.

Nombre de Conseillers en exercice :14

Nombre de Conseillers présents : 10

Étaient présents : Mesdames Elisabeth BOURSE, Geneviève ROBLES, Francette CHAPUS, Anne DEGRAND-GUILLAUD, Sarah HALTER et Messieurs Patrice MAGNAN, Richard BOUQUET, Jérôme CUCHE, Patrick CHASSEPOT, Jean-Marc LE DOUCE

Nombre de conseillers :

- en exercice : 14

- présents : 10

- votant : 10

Étaient absents : Madame Béatrice PLAZA et Messieurs Rémy PELLEGRIN, Kévin VALBON, Christophe HUGNET

Secrétaire de séance : Madame Sarah HALTER

N° 04/25 DÉLIBÉRATION ACCORDANT UNE AIDE EXCEPTIONNELLE A LA STRUCTURATION D'UN REPAIR CAFÉ – ASSOCIATION LE TRI-PORTEUR

Monsieur le maire explique que l'association le Tri-Porteur a sollicité la CCDB pour une subvention exceptionnelle et que celle-ci a souhaité revoir son activité plus globalement en développant un projet de structuration d'un Repair Café pour développer des ateliers solidaires de réparation.

Face aux enjeux de surconsommation, le Repair Café propose une réponse innovante et écoresponsable, alliant réparation d'objets et lien social dans une démarche d'économie circulaire accessible à tous.

L'ambition du projet porté par l'association Le Tri porteur est double :

-offrir une solution pratique pour réparer les objets du quotidien (électroménager, vêtements, jouets)

-sensibiliser aux enjeux écologiques. Dans cet espace dédié, les participants apprendront avec les bénévoles à diagnostiquer et à réparer eux-mêmes leurs objets.

Le projet favorise des solutions low tech et économiques, utilisant matériaux recyclés et pièces détachées récupérées pour réduire notre empreinte carbone. Son format itinérant dans les villages de la CCDB le rend accessible à tous.

Au-delà de la réparation, c'est un espace convivial d'échanges et d'apprentissage, où des bénévoles qualifiés partagent leur savoir-faire, créant ainsi un véritable esprit de communauté intergénérationnel.

Ce projet s'inscrit dans une vision de société durable et solidaire, proposant des solutions simples qui nécessitent l'engagement de tous les acteurs locaux et européens pour faire du Repair Café un modèle de transformation sociale, économique et écologique.